



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 12 du 27 août 2020

#### EN BREF

**Situation actuelle** : véraison globalement terminée, maturation rapide sous de bonnes conditions climatiques

**Flavescence dorée** : nouveau cas détecté, observez attentivement vos parcelles

**Drosophila suzukii** : quelques pontes observées, pression encore faible

**Guêpes et abeilles** : forte présence sur cépages rouges précoces

**Oïdium et mildiou** : tri des grappes à prévoir, quelques symptômes de mildiou sur les chapeaux sans gravité

**Maladies du bois** : forte expression, formation proposée en décembre sur ce thème

#### Conditions météo et maturation

La phase de maturation suit son cours. La progression est hétérogène selon les parcelles et quelques baies n'ont pas encore changé de couleur.

Les suivis de maturité hebdomadaires réalisés par le canton et par Agroscope ont débuté. Le 24 août, les Chasselas étaient à 69.8 °Oe avec 7.3 g/l d'acidité totale à Changins et à 65 °Oe et 6.8 g/l en moyenne dans le Chablais. Au niveau cantonal, le Pinot noir était en moyenne à 77 °Oe et 9.7 g/l d'acidité totale. Les premiers suivis placent donc le millésime 2020 très proche de 2015 pour ce qui concerne les taux de sucre et l'acidité, avec cependant des baies plus grosses (Chasselas). Vous pouvez retrouver les résultats détaillés en ligne sur Agrometeo (rubrique Viticulture/Observations/Maturation).

| Lieu               | Pluies (mm)  | Températures moy. (°C) |
|--------------------|--------------|------------------------|
| La Côte            | 28.8 à 65.9  | 21.5                   |
| Lavaux             | 83.2 à 105.2 | 22.0                   |
| Chablais           | 86.6 à 145.8 | 21.5                   |
| Orbe<br>Bonvillars | 1.1 à 60.7   | 21.1                   |
| Vully              | 0.1 à 60.6   | 21.2                   |

Précipitations et températures moyennes pour la période du 1er au 25 août 2020. Réseau de stations Agrometeo.

Les averses ont été quasi hebdomadaires ces derniers temps et les températures ont été hautes voire caniculaires. Cela entraîne une maturation rapide des raisins, d'autant plus lorsque la charge est faible.

Les prévisions annoncent des précipitations importantes ce week-end accompagnées d'une chute des températures.

#### Flavescence dorée

Un nouveau foyer de flavescence dorée a été identifié dans le vignoble d'Yvorne. Les limites exactes du futur périmètre de lutte doivent encore être définies. Il s'agit cependant du deuxième cas détecté dans le Chablais cette année et nous vous encourageons vivement à porter une grande attention à vos vignes afin que tous les ceps symptomatiques puissent être identifiés.

Des campagnes de contrôles pour localiser et analyser les ceps symptomatiques de jaunisses sont en cours. Le lien suivant vous permettra de visionner une courte vidéo pour vous aider à reconnaître ces ceps:

[www.youtube.com/watch?v=MsgKLrkFM14&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=MsgKLrkFM14&feature=youtu.be)

Au cours de vos différents travaux, si vous repérez un cep douteux, n'hésitez pas à le signaler. Pour cela, plusieurs options sont possibles, vous pouvez contacter:

- un des vigneron relais de votre secteur (la liste est disponible sur le site du canton ou [en cliquant ici](#));
- l'inspectorat phytosanitaire par mail ([inspectorat.phyto@vd.ch](mailto:inspectorat.phyto@vd.ch)) ou par téléphone au 021 316 65 66;
- les conseillers viticoles Proconseil.

## ***Drosophila suzukii***

Le suivi des pontes de *Drosophila suzukii* a débuté. Vous pouvez suivre les relevés sur [Agrometeo.ch](http://Agrometeo.ch) (rubrique viticulture / observations).



**Ponte de *D.suzukii***

25/08/20 Proconseil

A l'aide d'une loupe ou binoculaire (grossissement 10x minimum), les pontes de drosophile *suzukii* sont reconnaissables par les deux filaments blancs qui dépassent, dans des baies d'apparence saine.

En 2016, une étude menée sur 23 parcelles a montré qu'en moyenne, les traitements au kaolin réduisent significativement les pontes de *D.suzukii* par rapport au témoin non traité (essais à 1% et 2%, en préventif ou en curatif, pour 1200l/ha). Les particules de kaolin collent à la surface des baies et forment une barrière physique, répulsive, qui permet de réduire les dégâts causés par de nombreux ravageurs viticoles. L'application de kaolin n'a pas perturbé la fermentation. Les qualités chimiques et organoleptiques des vins issus de ces parcelles sont identiques au témoin non traité.

Les détails de cette étude sont disponibles dans le N°52 de la Revue suisse de Viticulture, Arboriculture, Horticulture.

Il est recommandé d'attendre que le seuil de 4% de pontes soit atteint dans votre région, sur des cépages à sensibilité similaire, pour appliquer un traitement.

## **Guêpes et abeilles**

Les guêpes et abeilles sont nombreuses cette année. On observe fréquemment des blessures sur les cépages rouges précoces, comme le Garanoir ou le Muscat Bleu. Observez attentivement vos parcelles car la situation peut se dégrader en seulement quelques jours.

Dans ces parcelles, le tri des blessures à la vendange paraît très difficile mais il est opportun d'éliminer au moins les grappes présentant de la pourriture acide.

Nous vous conseillons d'appliquer un produit à base de poudre de roche pour gêner les insectes et sécher les blessures. L'utilisation de filets à maille fine (Insectproof) peuvent aussi être efficaces.

### **Auteurs :**

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard  
Philippe Meyer, œnologue cantonal**

**Remarque :** L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

## **Dégâts de guêpes sur Muscat Bleu**

25/08/20 Proconseil



## **Collaboration doctorat Sébastien Hévin**

Dans le cadre de son doctorat à Agroscope, M. Hévin étudie la pourriture acide sur la vigne ainsi que l'impact des insectes sur sa dissémination.

A ce titre, il est à la recherche de parcelles avec des symptômes de pourriture acide, l'objectif étant de faire des prélèvements avant les vendanges afin d'étudier cette pourriture.

Si vous observez cette maladie dans vos parcelles et que vous souhaitez participer à son étude, merci de bien vouloir le contacter au 058 467 87 77 ou par mail à [sebastien.hevin@agroscope.admin.ch](mailto:sebastien.hevin@agroscope.admin.ch).

## **Oïdium et mildiou**

Nous vous rappelons que l'utilisation de produits phytosanitaires contre l'oïdium et le mildiou est interdite depuis le 15 août, hormis le cuivre qui est autorisé jusqu'au 31. Les quelques symptômes de mildiou observables sont localisés sur les jeunes pousses qui seront éliminées lors des rognages.

Concernant l'oïdium, lorsque vous observez des grappes fortement atteintes dans vos parcelles et que vous souhaitez les couper, il est conseillé de sortir les grappes de vos parcelles car elles contiennent aujourd'hui du sucre, ce qui pourrait attirer les drosophiles au sein de vos parcelles.

## **Maladies du bois**

Les symptômes sont particulièrement fréquents cette année, notamment sur les cépages sensibles.

Une formation Proconseil est prévue le 15 décembre sur les pratiques de taille respectueuse et de curetage pour limiter l'Esca.